



PATRIMOINE SOUTERRAIN

Comment la Métropole traque les fuites d'eau

- Les équipes de la Métropole sur le terrain
- 1 800 km de canalisations sous surveillance
- Les gestes pour économiser l'eau

LIRE P.12-13

Convention citoyenne pour le climat

Les propositions des citoyens adoptées

• LIRE P.6 À 8

Covoiturage

Une solution qui trouve progressivement son public

• LIRE P.16

La montagne en partage

Bergers, forestiers, agriculteurs... Quand la montagne est aussi un lieu de travail

• LIRE P.20-21



© Clara Goubault / Grenoble Alpes Métropole

CRITÉRIUM DU DAUPHINÉ : GIULIO CICCONE, À L'ASSAUT DE LA BASTILLE

Le 11 juin, c'est sous un soleil brûlant et devant plusieurs milliers de spectateurs que le coureur italien Giulio Ciccone a remporté la dernière étape du Critérium du Dauphiné entre Pont-de-Claix et Grenoble. Au classement général, c'est le Danois Jonas Vingegaard, vainqueur du Tour de France 2022, qui est arrivé en tête de cette 75^e édition. Une répétition avant la Grande Boucle ?



© Clara Goubault / Grenoble Alpes Métropole

SITE À DÉCOUVRIR : LA CHARTREUSE DE PRÉMOL

Cet espace naturel de détente, point de départ de randonnées familiales, est situé dans le massif de Belledonne, sur la commune de Vaulnaveys-le-Haut. On y trouve une belle prairie entourée de forêts ainsi que les vestiges d'une des premières chartreuses pour femmes, un monastère qui accueillait une trentaine de religieuses jusqu'à la Révolution française.

grenoblealpesmetropole.fr/premol

PLUS DE 20 000 COMPOSTEURS DISTRIBUÉS DANS LA MÉTROPOLÉ

Depuis 2018, la Métropole a distribué gratuitement plus de 20 000 composteurs pour valoriser les déchets alimentaires, ce qui représente 17 500 foyers équipés en cinq ans. Le dispositif du compostage individuel à domicile vient compléter la collecte des déchets alimentaires (bacs marron) déployés un peu partout dans l'agglomération. Aujourd'hui, le tri à la source concerne plus de 310 000 habitants et couvre 38 communes.



© Clara Goubault / Grenoble Alpes Métropole



À L'AVENTURE PRÈS DE CHEZ VOUS !

Vous ne partez pas cet été ? Profitez des visites guidées organisées par Grenoble Alpes Tourisme : balade en canoë sur l'Isère pour voir la ville autrement, Street art à vélo, showroom du CEA, secrets de Grenoble...

Cela ne manque pas non plus d'idées de sorties aux alentours : canyoning en Chartreuse, randonnées, musées, rooftops... Bel été à vous!

grenoble-tourisme.com

EN IMAGES



© PF Juin/AndreaBerlese/Fontaine/ street art fest/Spacejunk Grenoble

STREET ART FEST : DES MURS HAUTS EN COULEUR

À l'occasion de la 9^e édition du plus grand festival d'Europe de street art, une trentaine d'artistes (grapheurs, colleurs, peintres...) investissent les murs de l'agglomération pour les parer de leurs plus beaux atours. Parmi la trentaine d'œuvres réalisées, la fresque de l'artiste grenoblois au style géométrique, PF Juin, sur les murs de la salle Emile-Bert à Fontaine.

À découvrir sans modération.
streetartfest.org

BRESSON
BRIÉ-ET-ANGONNES
CHAMP-SUR-DRAC
CHAMPAGNIER
CLAIX
CORENC
DOMÈNE
ÉCHIROLLES
EYBENS
FONTAINE
GIÈRES
GRENOBLE
HERBEYS
JARRIE
LA TRONCHE
LE FONTANIL-CORNILLON
LE GUA
LE PONT-DE-CLAIX
LE SAPPEY-EN-CHARTREUSE
MEYLAN
MIRIBEL-LANCHÂTRE
MONT-SAINT-MARTIN
MONTCHABOUD
MURIANETTE
NOTRE-DAME-DE-COMMIERS
NOTRE-DAME-DE-MÉSAGE
NOYAREY
POISAT
PROVEYSIEUX
QUAIX-EN-CHARTREUSE
SAINT-BARTHÉLÉMY-DE-SÉCHILLENNE
SAINT-ÉGRÈVE
SAINT-GEORGES-DE-COMMIERS
SAINT-MARTIN-D'HÈRES
SAINT-MARTIN-LE-VINOUX
SAINT-PAUL-DE-VARCES
SAINT-PIERRE-DE-MÉSAGE
SARCENAS
SASSENAGE
SÉCHILLENNE
SEYSSINET-PARISSET
SEYSSINS
VARCES-ALLIÈRES-ET-RISSET
VAULNAVEYS-LE-BAS
VAULNAVEYS-LE-HAUT
VENON
VEUREY-VOROIZE
VIF
VIZILLE



© Grenoble Alpes Métropole / Lucas Frangella

Le mot de Christophe Ferrari

Relever le défi du climat... ou comment la Métropole grenobloise a réussi à construire un large consensus.

Les 246 propositions de la Convention citoyenne métropolitaine pour le climat ont été votées à une large majorité par les élus métropolitains. Attentive aux demandes des citoyens qui lui reconnaissent une trajectoire déjà très favorable en matière de lutte contre le réchauffement climatique (développement des infrastructures cyclables, dispositif Mur Mur de rénovation thermique, collecte généralisée des déchets alimentaires, soutien à l'agriculture locale...), la Métropole grenobloise va suivre leurs recommandations et renforcer ses politiques publiques, dès 2023.

Aller plus vite tout seul, ou plus loin ensemble ? L'efficacité dans la transition c'est de trouver des solutions qui permettent d'embarquer un maximum de personnes. Le défi climatique ne pourra pas se relever uniquement par des réglementations. Les changements de comportement devront passer par une adhésion forte à un projet collectif d'un territoire tout entier.

Cosmocité, c'est pour la rentrée !

Nous l'attendions avec impatience : le centre de sciences métropolitain Cosmocité ouvrira le 30 septembre prochain lors d'une journée festive d'inauguration. Un lieu dédié à la rencontre du public avec la science. Il proposera de rendre accessible les merveilles, les mystères et les défis de la terre, de l'univers et de l'environnement, de façon ludique et interactive. Cosmocité, c'est la science à portée de tous !

Christophe Ferrari,
président de la Métropole



Voilà l'été !

Pour que le plus grand nombre, notamment celles et ceux qui ne pourront pas partir en vacances, puisse découvrir les nombreux lieux d'intérêt de notre territoire, le Syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise (Smmag), en partenariat avec l'Office de Tourisme Grenoble Alpes et les Communautés de communes du Grésivaudan et du Pays Voironnais, lance à nouveau cette année une offre de transport touristique « Destinations nature ». Plus de 15 destinations estivales seront ainsi desservies cet été par les réseaux du Smmag. En définitive, je vous souhaite à toutes et tous un très bel été, sous le signe des retrouvailles en famille, entre amis, au bord de l'eau, en montagne ou ailleurs. Bref, un été ressourçant, finalement !

SOLIDARITÉS

Un lieu contre la grande exclusion sociale



© Fondation Georges Boissel

Construit par la Fondation Georges Boissel, avec le soutien de nombreux partenaires dont la Métropole, l'immeuble Atmo'sphère regroupe en un même lieu à Grenoble trois structures œuvrant pour des personnes en grande exclusion sociale. Il accueille ainsi l'association Solidarité Femme Miléna, qui soutient les femmes victimes de violences, le SIAO, qui accompagne les sans-abri, et la structure Graines d'insertion, dédiée à l'insertion professionnelle. Le bâtiment propose également des logements adaptés à chaque situation.

ÉCHIROLLES

Une recyclerie dédiée à l'enfance



© Audrey Langlois

Ouverte par la régie de quartier Pro'Pulse au Village Sud à Échirolles, la Pro'pulserie est la première recyclerie spécialisée pour les tout-petits sur le territoire. Avec le soutien de la Métropole, elle collecte et revend à bas prix des jouets, du mobilier d'enfant, des vêtements, des articles de puériculture, des jeux et jouets... Située rue Clément-Adar, la boutique est ouverte le mercredi (9h-12h/14h-16h), le vendredi (12 h-16h) et le 1^{er} samedi du mois de 10h à 17h.

VEUREY-VOROIZE

Lynred va recruter 200 nouveaux salariés

Leader en Europe et n° 2 mondial des détecteurs à infrarouge, Lynred lance la construction d'un nouveau site de production à Veurey-Voroize, soit un investissement de 85 millions d'euros. L'objectif est de doubler les capacités de production d'ici 2030. Lynred, qui emploie déjà plus d'un millier de personnes, prévoit également de recruter 200 salariés supplémentaires d'ici 2030. Ce nouveau site industriel accueillera 8 200 m² de salles blanches, 3 400 m² de laboratoires, 2 300 m² de zone logistique et 10 800 m² de zone tertiaire et technique.

CEA

Une personne paraplégique marche par la pensée

Le CEA de Grenoble, en partenariat notamment avec l'École polytechnique fédérale et l'université de Lausanne, ont mis au point un dispositif permettant à une personne paraplégique de marcher en pilotant ses jambes par la pensée. Composé de deux implants, celui-ci restaure la communication entre le cerveau et la région de la moelle épinière commandant le mouvement des jambes. Paraplégique depuis 10 ans, le patient, Gert-Jan, un Hollandais de 40 ans, peut se lever, marcher et monter un escalier.



© DR

À ÉCOUTER

La Métropole lance sa chaîne de podcast



© Freepix

À l'occasion du cycle de conférences « Le féminisme fait le printemps », démarré en avril, la Métropole a lancé sa chaîne sur la plateforme Ausha avec les trois premières conférences de Lucie Peytavin, Titiou Lecoq, Candice de Léo et Tess Kinski. Le 4^e épisode, consacré à la conférence de Margaux Collet, sera mis en ligne début juillet. Ces podcasts sont également disponibles sur Spotify, Deezer ou Apple Podcasts. La chaîne de la Métropole accueillera bientôt d'autres émissions sur de nouvelles thématiques.

À écouter sur : podcast.ausha.co/grenoble-alpes-metropole

STMICROELECTRONICS

Bientôt un millier d'emplois supplémentaires



© DR

L'État a annoncé une aide de 2,9 milliards d'euros pour la nouvelle usine de semi-conducteurs de STMicroelectronics à Crolles. Le futur site de production, en cours de construction à côté du site actuel, devrait être opérationnel en 2026 et entraîner la création d'un millier d'emplois. Cette usine s'inscrit dans le cadre du Chips Act qui mobilise 43 milliards d'euros d'investissements publics et privés pour permettre à l'Union européenne d'atteindre 20 % de la production mondiale des semi-conducteurs d'ici 2030.

CONVENTION CITOYENNE POUR LE CLIMAT

La Métropole adopte à une large majorité les propositions des citoyens

Quelques mois après le rendu du rapport de la Convention citoyenne métropolitaine pour le climat, les élus ont voté la très grande majorité des propositions formulées par les citoyens pour réduire les gaz à effet de serre sur le territoire.

C'est l'aboutissement d'un long travail de réflexion démocratique mené en 2022 par une centaine de métropolitaines et métropolitains tirés au sort. Dans le cadre de la Convention citoyenne pour le climat (CCC), ceux-ci ont eu la délicate tâche de répondre à deux grandes questions : « Comment réduire les émissions de gaz à effet de serre ? » et « Comment atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 ? ».

Afin d'enrichir et de faciliter leur réflexion, les membres ont été formés et accompagnés par une palette d'experts (sociologue, climatologue...). Au final, 219 propositions jugées « prioritaires » ont été formulées. Les élus se sont prononcés favorablement à leur mise en application

lors d'un conseil extraordinaire qui s'est tenu fin avril. Ce jour-là, une trentaine de membres de la CCC étaient présents pour « aller jusqu'au bout de la démarche ».

LES CITOYENS ONT REPENSÉ NOS MANIÈRES DE CONSOMMER

Dans leur vision d'un territoire neutre en carbone, les membres de la Convention repensent nos manières de consommer. Ils préconisent de manger moins de viande et plus de protéines végétales, de développer les circuits courts, de réparer les objets ou de les acheter d'occasion plutôt que neufs... Ils imaginent des centres-villes plus denses – mais aussi beaucoup plus verts – afin de

préserver les espaces agricoles ou naturels et de réduire les déplacements. Ils incitent la Métropole à développer l'énergie solaire, à renforcer les aides à la rénovation thermique, à agir sur la récupération des eaux pluviales... Autant de propositions qui vont dans le sens de l'action métropolitaine (76 % des actions étant en effet déjà engagées ou programmées par la Métropole).

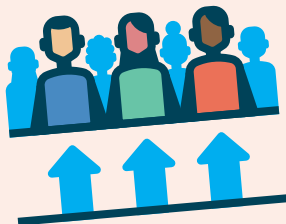
CONTRAINDRE OU INCITER À AGIR ?

Pour atteindre ces objectifs ambitieux en matière de transition écologique, les membres de la Convention soulignent la nécessité de prêter une attention forte à la justice sociale, donc aux plus fragiles, et d'embarquer le maximum de personnes dans cette dynamique. Mais comment faire pour cela : contrainte ou incitation à agir ? Cette question a été au cœur des débats. C'est en ce sens que les citoyens préconisent notamment davantage de sensibilisation et de communication auprès des habitants.

© Clara Goubault / Grenoble Alpes Métropole



TIRAGE AU SORT DES
100 CITOYENS



Janvier Février 2022

5 SESSIONS
de TRAVAIL
sur 9 thématiques
avec des EXPERTS

(scientifiques, chefs d'entreprise, universitaires...)

Mars à octobre 2022

RAPPORT FINAL
219 PROPOSITIONS



Octobre 2022



Les 100 métropolitaines et métropolitains tirés au sort, après 5 week-ends de travail, ont formulé aux élus 219 propositions en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Des travaux indépendants

Durant huit mois, les citoyens ont travaillé sous le regard d'un Comité opérationnel et de trois garants de la Commission nationale du débat public (CNDP), qui ont assuré l'indépendance des travaux et la neutralité des débats.

Membres de la Convention citoyenne, ils témoignent :



Aurélie P., 37 ans

« J'ai beaucoup appris au contact des experts. J'ai changé ma vision au fil des discussions, en pensant à la planète et au collectif. »



Olivier C., 58 ans

« J'ai appris beaucoup de choses et j'ai aussi beaucoup travaillé en me documentant sur les thèmes qui m'intéressent plus particulièrement... Nous ne sommes pas des experts et nous n'avons pas eu le temps de tout voir, mais le plus important est que nous avons exprimé des idées qui nous paraissent sensées, viables et socialement acceptables. »



Dominique L.

« On a eu la chance d'avoir des interlocuteurs de très grande qualité. Dans mon métier, je travaille sur les problématiques d'énergie, donc je pense être pas trop mal informée, mais j'ai malgré tout appris plein de choses. Ce que je retiens également, c'est l'organisation très professionnelle et la qualité des échanges qu'on a pu avoir entre nous. Il y a eu des sujets sur lesquels nous n'étions pas d'accord, et chacun défendait ses positions, mais toujours dans le respect des uns et des autres. »



« Cette Convention citoyenne pour le climat était une évidence pour la Métropole, dont l'action se manifeste sur des terres historiquement innovantes sur les plans scientifique, écologique et démocratique. Ce qui s'est révélé lors du vote en conseil métropolitain extraordinaire, c'est la découverte d'un référentiel commun, c'est-à-dire consensuel, des actions à mener collectivement pour lutter contre le changement climatique et s'adapter. »

Pierre VERRI et Pascal CLOUAIRE
vice-présidents métropolitains Air, Énergie et Climat et Culture et participation

→ Lire la suite P.8

ANALYSE PAR LES SERVICES MÉTROPOLITAINS

- Actions déjà en cours, programmées ou à renforcer par la Métropole
- Actions nouvelles à étudier ou à lancer
- Actions relevant d'autres acteurs (État, Région, Département, SMMAG, etc...)
- Actions non retenues

Novembre 2022 à avril 2023

**CONSEIL
EXTRAORDINAIRE**



VOTE DES DÉLIBÉRATIONS

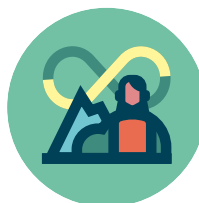
28 Avril 2023

9 ACTIONS PROPOSÉES PAR LES CITOYENS QUE LA MÉTROPOLE VA RÉALISER



CRÉER UNE ROCADE VÉLO

La Métropole va développer une piste cyclable Chronovélo périphérique, pour raccorder les communes urbaines de la « première couronne » grenobloise avec le reste du réseau cyclable.



DÉVELOPPER LA SENSIBILISATION À L'ENVIRONNEMENT POUR LES PETITS ET LES GRANDS

Aux côtés des acteurs locaux de l'éducation, la Métropole va imaginer des solutions pour enrichir les connaissances des petits et des grands, de la maternelle à l'université, et plus encore.



DÉVELOPPER LE SOLAIRE

La Métropole va accélérer l'usage de l'énergie solaire : sur ses propres bâtiments, en soutenant encore davantage les initiatives citoyennes et en augmentant ses aides aux particuliers.



ENCOURAGER LES MÉTIERS DE LA TRANSITION

La Métropole va organiser des événements et développer les filières qui concernent tous les métiers de la transition écologique.



REVENIR À LA CONSIGNE DU VERRE

La Métropole va encourager la consigne des pots et des bouteilles en verre, avec le soutien des commerces et des entreprises du territoire, pour arrêter de gâcher cette ressource.



PRIVILÉGIER LA RÉNOVATION DES LOGEMENTS

La Métropole s'engage à privilégier et soutenir la rénovation des logements et des locaux d'entreprises plutôt que de construire de nouveaux bâtiments.



LIBÉRER LES SOLS POUR AVOIR MOINS CHAUD

La Métropole va œuvrer pour retrouver davantage d'espaces végétalisés et de pleine terre et débitumer les sols, pour lutter contre les îlots de chaleur et favoriser la biodiversité.



Retrouvez l'ensemble des propositions sur le site conventionclimat.grenoblealpesmetropole.fr



PRENDRE SOIN DE NOS FORÊTS

La Métropole s'engage à protéger les arbres des incendies et accompagner leur adaptation au changement en plantant de nouvelles espèces, tout en valorisant cette précieuse ressource locale.



ENCOURAGER LA FILIÈRE DES PROTÉINES VÉGÉTALES

Avec le monde agricole du territoire, la Métropole va développer la filière des protéines végétales, et notamment des légumineuses.



Et maintenant ? Des débats citoyens

D'ici septembre, un comité de suivi composé de membres de la Convention citoyenne sera mis en place. Son rôle ? Veiller à la mise en œuvre des propositions de la Convention et à la poursuite du dialogue citoyen. Début 2024, la Métropole lancera un cycle de « débats citoyens pour le climat » sur certains sujets qui méritent un éclairage particulier, afin de proposer aux habitants un espace complémentaire de discussions.

ZONE À FAIBLES ÉMISSIONS

Des aides pour changer de mobilités

La zone à faibles émissions (ZFE) entrera en vigueur début juillet dans 13 communes de l'agglomération*. Sauf dérogation, les voitures et les deux-roues motorisés classés Crit'Air 5 ne pourront plus circuler dans la ZFE du lundi au vendredi de 7 h à 19 h. Une mise en œuvre qui aura un caractère pédagogique jusqu'à la fin de l'année.

DES AIDES ET UN ACCOMPAGNEMENT DE LA MÉTROPOLE ET DU SMMAG

Pour accompagner les ménages concernés par cette interdiction, la Métropole et le Smmag ont mis en place un dispositif d'accompagnement tourné en priorité vers le changement de mobilités (plutôt que le remplacement de véhicules). Pour en bénéficier, les usagers doivent d'abord prendre rendez-vous avec un conseiller en mobilité

qui leur donnera des conseils et leur proposera des aides.

Par exemple, si le foyer se sépare de son ancien véhicule, il pourra bénéficier d'une carte bancaire prépayée de 1 000 euros par an pendant trois ans (soit 3 000 euros au total) pour accéder à toute l'offre de mobilité du territoire : MTAG, MVélo+, Citiz, TER, Cars Région... Autre exemple: si le foyer remplace son ancien véhicule par un nouveau moins polluant, il bénéficiera d'une aide financière pouvant aller jusqu'à 3 500 euros selon ses revenus. •

RENDEZ-VOUS DÉJÀ OUVERTS

Les aides seront délivrées à partir de septembre, mais les usagers peuvent déjà prendre rendez-vous avec un conseiller sur le site web dédié. Par ailleurs, de nombreuses dérogations existent pour les personnes porteuses de handicap, les associations humanitaires, les « petits rouleurs », les travailleurs en horaires décalés, les rendez-vous médicaux en hôpital ou clinique, etc. •

*Échirolles, Eybens, Fontaine, Gières, Grenoble, La Tronche, Le Pont-de-Claix, Meylan, Saint-Égrève, Saint-Martin-d'Hères, Saint-Martin-le-Vinoux, Seyssinet-Pariset et Seyssins.



Plus d'infos sur : grenoblealpesmetropole.fr/zfe



La ZFE entrera en vigueur à compter du mois de juillet, avec un cadre réglementaire souple.

ÉVÈNEMENT

Cosmocité sur orbite à la rentrée

Prenez date pour un grand voyage aux confins de l'Univers. Samedi 30 septembre, le centre de sciences métropolitain « Cosmocité » accueillera ses premiers visiteurs à Pont-de-Claix, sur le site des Grands Moulins de Villancourt. Un programme spécial sera proposé à cette occasion (à découvrir dans notre prochain numéro).

PLANÉTIARIUM, SALLE IMMERSIVE, EXPO, BELVÉDÈRE...

D'où venons-nous ? Comment évolue notre univers ? Quels mystères réservent encore les mondes océaniques ? Quelles sont les



Dans la partie noire arrondie du bâtiment, le planétarium de 13 mètres de diamètre offre 80 places pour des projections sur l'univers et l'environnement.

conséquences du réchauffement climatique ? À Cosmocité, petits et grands pourront trouver une partie des réponses à ces questions grâce à un planétarium de 13 mètres de diamètre, une salle 3D immersive, deux espaces d'exposition permanente et une terrasse-belvédère permettant d'observer le ciel et la terre à 360°. Au cœur de cet espace dédié à l'aventure scientifique et aux merveilles de la terre, de l'univers et de l'environnement, les visiteurs seront

amenés à expérimenter, s'émerveiller, cultiver leur esprit critique... de façon ludique et interactive. Doté d'une capacité d'accueil de 60 000 visiteurs par an, il s'agit du plus gros équipement public métropolitain inauguré sur le territoire depuis le stade des Alpes en 2008. Préparez-vous au décollage ! •

Journée festive inaugurale samedi 30 septembre. Ouverture de la billetterie en ligne le 1^{er} octobre.

SOLIDARITÉS

Comment la Métropole accueille les réfugiés sur son territoire

Près d'un millier de migrants entrent sur le territoire grenoblois chaque année. La Métropole joue un rôle clé auprès d'eux, notamment en matière d'emploi, d'insertion et de logement.



Chaque année, ils sont près d'un millier de ressortissants étrangers, dits « primo-arrivants », à entrer sur le territoire grenoblois. Ils sont soit « bénéficiaires de la protection internationale » et obtiennent le statut de réfugiés, soit détenteurs d'un droit de séjour (pour raisons familiales ou économiques).

EMPLOI, CITOYENNETÉ, ACCÈS À LA CULTURE

Depuis 2019, en mobilisant ses compétences et avec le soutien de l'État, la Métropole de Grenoble intervient auprès de ces personnes via deux dispositifs d'insertion. D'abord avec

le programme « Territoire d'intégration » : celui-ci vise à proposer, avec les associations locales, des actions destinées à faciliter la vie de ces nouveaux arrivants tant en matière d'emploi que de logement, de citoyenneté ou même d'accès à la culture.

Autre dispositif mis en œuvre : un programme, soutenu par l'État et dénommé « Rising ». Il consiste à proposer aux réfugiés un accompagnement et l'accès à divers outils de formation professionnelle et d'insertion : évaluation des compétences, formations en Français langue étrangère (FLE), initiations au numérique, apprentissage du code de la route, découverte de métiers, reprise d'études, accompagnement

à l'entrepreneuriat, etc. Depuis 2019, ces deux programmes ont permis d'accompagner 1 000 primo-arrivants ; parmi eux, 250 sont désormais en emploi ou en formation.

L'ACCUEIL DES DÉPLACÉS D'UKRAINE

Enfin, depuis 2022, la Métropole de Grenoble s'est aussi engagée en faveur de l'accueil des déplacés d'Ukraine, notamment en matière d'insertion professionnelle : ils sont 30 à être accompagnés dans le cadre du Plan local pour l'insertion et l'emploi (Plie) au sein des maisons métropolitaines de l'emploi.

De qui parle-t-on ?

De nombreux termes existent pour désigner les personnes arrivant sur le sol français. Tous n'ont pas le même sens juridique et certains sont employés de mauvaise manière. Petit lexique à connaître.



Migrant

« Toute personne qui a résidé dans un pays étranger pendant plus d'une année, quelles que soient les causes ». (source : Nations unies)

Immigré

Personne née à l'étranger, sans avoir la nationalité française, et résidant en France.

Primo-arrivant

Ressortissant d'un pays hors de l'Union européenne, séjournant en France pour motifs familiaux, professionnels ou humanitaires, nouvellement arrivé sur le territoire et ayant vocation à s'installer durablement.

Demandeur d'asile

Personne qui sollicite une protection internationale, mais qui n'a pas encore été reconnue comme réfugié.

Réfugié

Personne « bénéficiaire de la protection internationale » (BPI) accordée au demandeur d'asile si, en cas de retour dans son pays, il est prouvé qu'elle risque « d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe ou de ses opinions politiques ». (source : Cimade)



© H. Doulat / Grenoble Alpes Métropole

L'Agora : parole donnée aux réfugiés

Comment se loger, se soigner, travailler, se déplacer, connaître des loisirs quand on se retrouve seul, dans un pays dont on ne connaît pas la langue, après avoir fui sa patrie d'origine ? Telles sont les questions que se posent les réfugiés. Pour améliorer leur accueil, la Métropole de Grenoble a lancé en mars le projet Agora, Académie de Grenoble Alpes

Métropole pour les Réfugiés.

Objectif ? Au total, huit femmes et huit hommes originaires d'Afghanistan, de Guinée, d'Irak, d'Albanie, d'Angola, de Syrie et d'Ukraine vont réfléchir avec les services métropolitains à des solutions concrètes correspondant aux besoins des réfugiés. Au menu : une évaluation des dispositifs actuels, des propositions pour toucher les nouveaux arrivants avec des outils d'information plus adaptés et la réflexion sur la création d'une Maison de l'hospitalité.

TÉMOIGNAGE

« Mon arrivée à Grenoble a été une délivrance »

Rencontre avec Fahim Nifoolar, Afghane, licenciée en droit, réfugiée à Grenoble.



© Clara Goubault / Grenoble Alpes Métropole

► Bonjour, pouvez-vous vous présenter ?

J'ai 28 ans, mon mari et moi sommes arrivés en France juste après la chute du gouvernement afghan le 15 août 2021. Mon père a été tué par les Talibans en 2018. Quant à ma mère, elle a

fui en Iran, à Téhéran, avec l'un de mes frères et trois de mes sœurs. Je suis diplômée d'une licence de droit et souhaitais devenir professeure à l'université d'Hérat. Après la chute de notre gouvernement, nous avons voulu partir en Iran, mais les autorités nous ont fait trop attendre pour le visa. Finalement, nous avons pu rencontrer l'ambassade de France qui a accepté de nous emmener à Paris dans un avion de l'armée française.

► Comment s'est déroulée votre arrivée en France ?

Nous avons été transférés à Orléans puis à Châteaudun pendant six mois. Nous avons ensuite rejoint Grenoble où se trouvait l'un de mes frères, réfugié depuis six ans. Depuis que je suis en France, je sais que je jouis d'une grande liberté, comme m'habiller comme je le souhaite ou faire du vélo... Mais je dois aussi avouer que je me suis sentie très seule les six premiers mois, au point de tomber en dépression. Ça a aussi été très long d'obtenir nos papiers, d'ouvrir un compte bancaire, d'obtenir une assurance maladie ou encore des cours de langue. Je ne trouvais plus le sens de ma vie.

► Comment vous sentez-vous aujourd'hui ?

Mon arrivée à Grenoble a été une délivrance. Grâce à la Métropole, nous habitons désormais un logement social. J'ai pu prendre des cours de français au Centre universitaire d'enseignement du Français (CUEF) de l'Université Grenoble Alpes, qui est soutenu par l'État et la Métropole dans

le cadre du dispositif « Risin g ». Ces cours m'ont permis de rompre avec ma solitude. J'ai aussi pu passer le diplôme universitaire « Passerelle » destiné aux étudiants en exil, pour reprendre mes études de droit en France. J'ai aussi souhaité participer à l'instance Agora de la Métropole (lire ci-contre), car mon expérience en tant que réfugiée a été très dure. Et je souhaite aider la France à améliorer ses conditions d'accueil en témoignant de mon parcours. Plus tard, j'aimerais pouvoir écrire des poèmes en langue persane, et passer mon doctorat de droit pour devenir professeure d'université et aider à mon tour les réfugiés afghans. •



« Ce qui est extraordinaire, c'est la capacité qu'ont ces personnes réfugiées à faire des propositions. Et la Métropole souhaite prolonger et renforcer sa politique envers les réfugiés et primo-arrivants en y intégrant la participation des publics concernés. La conception et la réussite des politiques publiques d'accueil et d'intégration en dépendent. »

Céline DESLATTES, vice-président métropolitaine Insertion

RESSOURCE

La traque aux fuites d'eau est ouverte

Pour préserver la ressource et faire des économies d'eau, la Métropole traque les fuites d'eau sur son réseau, de jour comme de nuit.



© Clara Goubault / Grenoble Alpes Métropole

Cet agent du service de l'eau potable de la Métropole est chasseur de fuites d'eau : il ausculte quotidiennement le réseau public d'eau potable.

Il met son casque, consulte un petit écran, pose au sol une sorte de canne. Puis, il écoute. Il n'écoute pas les bruits de la terre ni ceux de la route. Il recherche le bruit d'un frottement très particulier, celui provoqué par une fuite d'eau. Cet agent du service de l'eau potable de la Métropole est chasseur de fuites d'eau. Comme un médecin avec son stéthoscope, il ausculte quotidiennement le réseau public d'eau potable, soit environ 1 800 km de canalisations. Une routine ? Pas vraiment.

ÉCOUTER À TRAVERS LE SOL

La chasse aux fuites démarre la nuit, quand la consommation est la plus basse : des centaines de compteurs disséminés un peu partout sur les conduites surveillent le réseau. Dès qu'un seuil d'alerte est dépassé dans une commune ou un quartier, les agents se lancent à la recherche d'une possible fuite avec l'aide d'une batterie d'appareils (débitmètres, prélocalisateurs acoustiques, détecteurs électro-acoustiques...) qui permettent d'écouter le bruit d'une fuite à travers le sol ou une canalisation.

DE MOINS EN MOINS D'EAU PERDUE

Grâce aux interventions des agents du service de l'eau potable (dont la majorité ne dure que quelques heures), le rendement du réseau métropolitain (c'est-à-dire la différence entre le volume d'eau prélevé et le volume d'eau distribué aux usagers) aug-

mente : il était à 81,8 % en 2016, il s'établit aujourd'hui à 87 %, soit dix points de plus que le seuil réglementaire.

La chasse aux fuites porte donc ses fruits : en 2022, les réparations ont permis d'économiser plus de 350 000 m³ d'eau, soit l'équivalent de 140 piscines olympiques (de 2 500 m³ chacune). Parallèlement à cette « traque », la Métropole investit environ 10 millions d'euros par an pour améliorer, sécuriser et renouveler le réseau d'adduction et de distribution d'eau potable. Par exemple, entre 2017 et 2021, près de 80 km de conduites ont été renouvelées, principalement dans les communes rurales. Une mobilisation nécessaire.

ANTICIPER LES RISQUES DE PÉNURIE

Car si les pluies du printemps permettront d'échapper au pire cette année, le souvenir de l'été 2022 reste dans les mémoires avec ses épisodes de canicule à répétition et une sécheresse exceptionnelle. Ce fut un niveau de crise jamais atteint sur le territoire – même si la distribution n'a jamais été interrompue. Ces événements climatiques risquent de se répéter, peut-être de se renforcer. Dans ce contexte, la chasse aux fuites ne relève pas de la simple routine : elle devient une priorité.

EN CHIFFRES

388
recherches de fuites en 2020

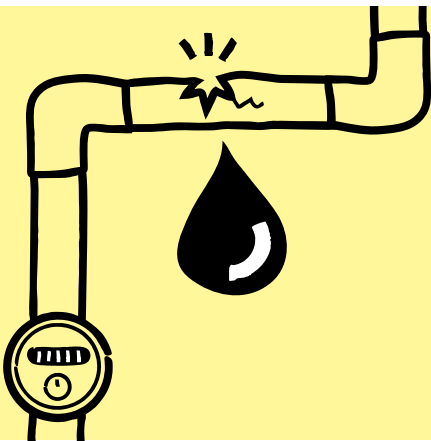
Un chiffre à peu près équivalent en 2023 (150 fuites depuis janvier).

350 000 m³
d'eau économisés en 2022
grâce à la traque antifuites des agents de la Métropole, soit 140 piscines olympiques.



« Chaque goutte d'eau potable est précieuse, tant les usages sont vitaux et multiples sur notre territoire. La Métropole veille à ce que cette ressource particulièrement qualitative et abondante perdure. »

Anne-Sophie OLMOS,
vice-présidente Cycle de l'eau



Comment détecter une fuite chez vous ?

Pour détecter une fuite d'eau, il existe une méthode simple : le soir, après avoir éteint ou fermé tous les robinets ou appareils consommant de l'eau, relevez votre compteur. Le lendemain, avant de consommer de l'eau, faites à nouveau le relevé. Si le compteur indique une consommation, c'est qu'il y a une fuite. Contactez rapidement une entreprise de plomberie pour la réparer.

Les gestes pour économiser l'eau



Attendez que le lave-linge et le lave-vaisselle soient remplis pour les faire fonctionner.



Installez des mousseurs aux robinets : cela permet de réduire le débit de 50 % sans réduire le confort. De la même façon, utilisez de préférence un pommeau de douche à économie d'eau.



Utilisez une baignoire pour laver la vaisselle et les légumes afin d'éviter de laisser couler l'eau.



Installez une chasse d'eau économique à double bouton (3 à 6 litres d'économies par chasse tirée) ou mettez une bouteille d'eau de 1,5 litre dans le réservoir (pour limiter le volume d'eau de chaque chasse).



Récupérez l'eau (dans un seau ou une baignoire) en attendant l'eau chaude.



Coupez l'eau pendant le brossage des dents (15 litres économisés), le lavage des mains et de la vaisselle.



Pour laver votre voiture, préférez les stations de lavage haute pression qui consomment 50 litres (un lavage au rouleau = 170 litres et un lavage à domicile = 300 litres d'eau en moyenne).



Prenez une douche (60 litres) plutôt qu'un bain (200 litres).



Plus d'infos sur :
grenoblealpesmetropole.fr/economiesdeau



© Clara Goubault / Grenoble Alpes Métropole

Pour plus d'efficacité, la Métropole réorganise ses services de l'eau

Dans un contexte de dérèglements climatiques et de tensions croissantes sur son usage, l'eau est plus que jamais un bien commun qu'il convient de préserver et de maîtriser. C'est pourquoi la Métropole a décidé de prendre en régie directe la production de l'eau potable à compter du 1^{er} janvier 2024. Cette réforme, qui ne change rien pour les usagers, doit permettre d'améliorer l'organisation de la production et de la distribution de l'eau potable.



© Clara Goubault / Grenoble Alpes Métropole

Agent de la qualité de l'eau : un métier d'avenir

La Métropole et l'IMT (Institut des métiers et techniques) ont lancé l'année dernière une nouvelle formation : le CAP agent de la qualité de l'eau. En deux ans, les apprentis apprennent comment intervenir sur les réseaux de distribution, contrôler les installations de traitement d'eau, rechercher et réparer les fuites, réaliser des montages de tuyauterie, entretenir les captages et les réservoirs et même poser les compteurs chez les usagers. Cette formation est ouverte aux jeunes âgés de 15 à 29 ans.

Plus d'infos sur imt-grenoble.fr



© Clara Goubault / Grenoble Alpes Métropole

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Chantier du siège métropolitain : récupération toute !

Sur le chantier du siège de la Métropole, rue Malakoff, à Grenoble, on démonte portes, panneaux ou sanitaires qui seront réutilisés par d'autres constructeurs.

Une démarche innovante de réemploi des matériaux a été mise en place pour la réhabilitation du siège de la Métropole.

Face à la pénurie et à l'inflation des prix de certains matériaux (bois, acier...), peut-on encore s'offrir le luxe de gaspiller ? Pourquoi jeter une ressource qui peut encore servir ? À l'image des vêtements ou du mobilier, le marché de la seconde main gagne les chantiers de déconstruction dont la gestion des déchets soulève d'importantes problématiques écologiques, économiques et énergétiques. Si cette pratique reste encore trop marginale, un nouveau cadre réglementaire se met en place pour inciter les acteurs du BTP à accélérer le développement du réemploi des matériaux, tout en apportant une sécurité juridique à l'ensemble des parties prenantes.

COMMENT ÇA SE PASSE CONCRÈTEMENT ?

C'est en ce sens que la Métropole a voulu donner l'exemple sur le chantier de son futur siège. « *Ce choix est essentiel car, sans la commande publique et sans volonté politique, il n'y aurait pas de réemploi* », témoigne Maxime Cornut, fondateur de la société Made in Past, spécialisée dans la réutilisation des matériaux de construction, qui a accompagné la Métropole dans cette démarche.

Luminaires, bois, armoires électriques, portes, sanitaires, panneaux acoustiques, métal... un diagnostic est effectué en amont afin de recenser et de quantifier les matériaux pouvant être réemployés. Il s'agit ensuite de les démonter avec précaution. « *Une méthodologie particulière est nécessaire pour préserver la matière* », explique Maxime Cornut.

Dans ce processus, les éléments récupérés sont soigneusement conditionnés et stockés. Car l'un des grands enjeux du réemploi est de garantir la qualité des pièces entre leur dépose et leur réutilisation. Plus de 100 tonnes de matériaux ont ainsi été préservées sur le chantier du futur siège métropolitain, soit l'équivalent de 58 tonnes de CO₂ évitées. Une partie sera réutilisée sur le nouveau site, une autre revendue à des entreprises à bas prix. Plusieurs communes du territoire se disent également intéressées par la récupération de certains éléments.

Un siège métropolitain plus sobre

Véritable passoire énergétique, l'ancien siège de la Métropole va être totalement rénové et agrandi afin d'accueillir 1 100 agentes et agents métropolitains (sur 1 900) aujourd'hui dispersés sur neuf sites. Le nouveau bâtiment devrait être livré début 2027 et répondra au label énergétique PassivHaus, permettant ainsi de consommer trois fois moins d'énergie à surface équivalente.

En savoir plus : grenoblealpesmetrople.fr/siegemetrople



« La réutilisation des matériaux n'est plus une option, c'est aujourd'hui un impératif : elle permet de lutter contre le gaspillage, de limiter la spéculation sur les matériaux et enfin de faire des économies. Pour un projet qui se veut emblématique pour la Métropole, nous avons donc voulu faire preuve d'exemplarité. C'est un pari gagné. »

Michelle VEYRET, vice-présidente Patrimoine

104
tonnes de matériaux
réemployés

soit 58 tonnes de production de CO₂ évitées.



BONS GESTES

Pourquoi il faut toujours vider le sac du tri



© Clara Goubault / Grenoble Alpes Métropole

Un seul mot d'ordre à retenir pour la poubelle verte du tri des cartons, cannettes et autres emballages plastiques : en vrac, sans sac !

Vous mettiez votre tri pour le recyclage dans un sac plastique fermé ? Il est temps de changer vos habitudes car vos efforts sont perdus. Explications.

Vous pensiez bien faire en mettant votre tri dans un sac plastique ? Aïe. Malheureusement, votre sac ne sera pas trié, mais plutôt brûlé... Il représente en effet un risque potentiel pour le personnel et les machines du centre de tri de la Métropole Athanor, à La Tronche.

EN VRAC, SANS SAC !

La chaîne de tri, pour partie automatisée, n'est en effet pas prévue pour prendre en charge ni ouvrir des sacs fermés et vérifier leur contenu : au mieux, ils seront envoyés directement à l'incinération (dommage si vous aviez bien fait votre tri !) ; au pire, ils iront provoquer des bourrages et des

casses de machines, et même, plus grave, pourraient blesser des opérateurs s'ils contiennent du verre. Conclusion : préparer votre tri dans un sac fermé, c'est travailler pour rien. Pensez plutôt à vous doter d'un contenant de bonne qualité (sac de course, sac de pré-tri offert par la Métropole, caisse...) pour stocker votre tri à la maison avant de le vider dans la poubelle verte. Et si vous n'avez pas la place, préparez votre tri dans un sac et, une fois arrivé devant la poubelle, videz d'abord votre sac avant d'envoyer ce dernier rejoindre les autres déchets triés.

EN BREF

Des médiateurs dans la nature

Vous les croiserez peut-être à l'occasion d'une promenade ou d'une activité en pleine nature. Pendant l'été, des médiateurs environnementaux seront présents dans les espaces naturels métropolitains et les réserves naturelles du territoire afin de sensibiliser le grand public à la nature et au respect des lieux.

grenoblealpesmetropole.fr/nature



© Clara Goubault / Grenoble Alpes Métropole

Premier utilitaire « rétrofité » pour la Métropole

La Métropole a réceptionné son premier véhicule utilitaire « rétrofité » par TOLV, une start-up basée à Fontaine. Le rétrofit consiste à remplacer le moteur thermique et le réservoir par un moteur électrique et une batterie. En plus de convertir sa flotte de véhicules, la Métropole propose des aides financières jusqu'à 12 000 euros pour convertir (au GPL, GNV ou à l'électrique) des véhicules utilitaires et des poids lourds.

grenoblealpesmetropole.fr/aideachat

Une boîte à CV à Grand Place

Une boîte à CV a été installée dans le centre commercial Grand Place (au niveau du "Mur de l'emploi") où 350 emplois vont être créés d'ici la fin de l'année. Les candidatures déposées dans cette boîte seront récupérées et traitées par la Direction insertion et emploi de la Métropole qui les transmettra ensuite aux enseignes du centre commercial. Objectif : que les recrutements profitent à tous, et en particulier aux publics les plus éloignés de l'emploi.

DÉPLACEMENTS

Le covoiturage a le vent en poupe

Pour faire des économies, moins polluer et, en prime, faire des connaissances, de plus en plus de métropolitains disent « oui » au covoiturage.

© Pascale Cholette / Grenoble Alpes Métropole



Bon pour le trafic, rentable pour les conducteurs comme pour les passagers, mais aussi riche sur le plan des rencontres et de la convivialité, le covoiturage fait de plus en plus d'émules dans le bassin grenoblois. Une solution qui répond également à une sensibilité de plus en plus marquée en faveur de la lutte contre la pollution. Pour accompagner cet engouement, le Syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise (Smmag), dont Grenoble

Alpes Métropole fait partie, propose depuis 2020 trois types différents de covoiturage reliant la Métropole, le Grésivaudan et le Voironnais (voir ci-contre). Et ça marche. Ces derniers mois, les chiffres augmentent très vite : le service baptisé « M Covoit' Lignes+ » est passé de 700 trajets par mois en septembre dernier à 2 500 aujourd'hui et celui dénommé « M covoit' RDV » de 900 à 4 700 ! •

Trois dispositifs pour covoiturer

L'application **M covoit' Lignes+** couvre le Voironnais – de Rives à Grenoble (6 arrêts) – et le Grésivaudan, depuis Pontcharra (13 arrêts). Aussi fiable qu'une ligne de bus, elle propose des arrêts physiques sans réservation avec même une voie dédiée dans le Voironnais. Un dispositif financé par le Smmag.

lignesplus-m.fr

Le service **M covoit' RDV**, proposé par l'opérateur Karos, fonctionne comme la célèbre application Blablacar, mais ne concerne que les trajets domicile-travail de certains bassins d'emploi : Technisud-Les Essarts, Inovallée, Crolles Bernin, Centr'Alp, les trois sites des CHU Nord, Sud et Voiron, et bientôt le Domaine universitaire.

karos.fr

M covoit' Pouce s'apparente à de l'auto-stop organisé avec 382 points d'arrêts sur le bassin grenoblois, sécurisés avec panneaux lumineux à boutons poussoirs. Aussi un service du Smmag.

mobilites-m.fr



« On gagne beaucoup de temps ! »

Marie Brochet, habitante de Saint-Nicolas-de-Macherin, employée du CEA. Utilise M Covoit' Lignes+ depuis un an comme passagère.

« Avant, j'utilisais ma voiture puis le bus, mais ce n'était pertinent ni sur le plan environnemental, ni en termes économiques, ni en termes de temps. Aujourd'hui, on est tout un petit groupe au travail à s'organiser : c'est simple, convivial, gratuit et on gagne beaucoup de temps ! »



« Ça me rapporte environ 150 euros par mois »

Simon Giraud, Grenoblois, travaille chez STMicroelectronics à Crolles. Utilise M covoit' RDV en tant que conducteur.

« J'ai découvert cette application au sein de mon entreprise. L'application est simple... ça va tout seul. J'essaie de proposer trois places le matin et trois places le soir, ce qui me rapporte environ 150 euros par mois... Et puis on rencontre des gens, on papote, c'est sympa. Sans compter que c'est bon contre la pollution et pour réduire le trafic ! »

AGENDA

SUR LES PLANCHES

Rencontres du jeune théâtre européen

Du 30 juin au 9 juillet à Grenoble



Venus de toute l'Europe (Italie, Pologne, Allemagne...), 150 à 200 jeunes comédiens se retrouvent à Grenoble pour 9 jours de partage, de création et de réflexion sur le rôle du théâtre et de la culture dans une Europe ouverte sur le monde. Une édition placée sous le thème de « la jeunesse et l'image de soi numérique » et de nombreux spectacles à découvrir.

crearc.fr

GRAND AIR

Destinations nature

Du 1^{er} juillet au 3 septembre



Envie d'aller vous rafraîchir au bord d'un lac ou à la montagne ? Avec le Smmag, les lignes de réseaux de transports en commun de l'aire grenobloise vous proposent une vingtaine de destinations nature (col de Porte, Cuves de Sassenage, col de la Charmette...) accessibles en transports en commun. Il y en a pour tous les goûts et toutes les envies.

Infos sur mobilités-m.fr/ete ou en agences de mobilité.

ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

Le féminisme fait le printemps

Le 6 juillet au siège de la Métropole (1 place André-Malraux à Grenoble)



Dans le cadre du cycle de conférences « Le féminisme fait le printemps », la Métropole accueille Margaux Collet, consultante et formatrice sur l'égalité femmes-hommes. Elle évoquera les politiques publiques menées en Europe contre les inégalités et les violences persistantes. Entrée gratuite sans réservation.

maisonegalitefemmeshommes.fr

IMMERSION

Vis ma vie de bûcheron

À partir du 19 juillet en montagne

Martelage, tronçonnage, débardage... ces termes n'auront plus de secret pour vous ! Le temps d'une visite, glissez-vous dans la peau d'un professionnel de la gestion et de l'exploitation forestière et découvrez comment s'entretient la forêt au quotidien. Visites gratuites et accompagnées en Vercors, Belledonne, Chartreuse et Trièves. Voir aussi l'article « Comment mieux partager la montagne » pages 20-21.

vismaviedebucheron.org

ART CONTEMPORAIN

Cy Twombly, œuvres sur papier (1973-1977)

Jusqu'au 24 septembre au Musée de Grenoble

L'exposition consacrée à Cy Twombly est l'occasion de découvrir un vaste ensemble d'œuvres sur papier (dessins, collages et estampes) réalisées entre 1973 et 1977, période charnière de l'artiste américain.

museedegrenoble.fr

TRAIL

L'UT4M revient

Du 20 au 23 juillet autour de la Métropole



L'Ultra Tour des quatre massifs (Vercors, Tignes, Belledonne et Chartreuse) revient du 20 au 23 juillet autour de l'agglomération. L'organisation recherche des bénévoles pour accueillir les coureurs, baliser le parcours, informer le public... Les inscriptions des coureurs sont ouvertes, elles, jusqu'au 8 juillet.

ut4m.fr

SPORT & BD

Bordez les avirons Cap sur les JO

Jusqu'au 13 février 2024 à Domène, Le Gua, Vif et Pont-de-Claix



Dans le cadre d'une résidence de création organisée par la Métropole, le dessinateur de BD Arnaud Quéré présente une exposition itinérante intitulée « Bordez les avirons – Cap sur les JO ! » visible dans plusieurs bibliothèques de l'agglomération : jusqu'au 30 juin à la médiathèque de Domène ; du 15 septembre au 12 octobre à la bibliothèque du Gua ; du 14 octobre au 13 novembre à la médiathèque de Vif ; et du 16 janvier au 13 février 2024 à la bibliothèque de Pont-de-Claix.

Infos sur grenoblealpesmetropole.fr « Nos actualités »

INFOS PRATIQUES

MOBILITÉ



▪ Agences M

Conseils, vente de tickets bus et tram, horaires, abonnements...

51 avenue Alsace-Lorraine, Grand'Place
15 boulevard Joseph-Vallier (Grenoble)
431 avenue Ambroise-Croizat (Crolles)

▪ Relais TAG du Campus

Horaires, trafic, abonnements et recharge

442 avenue de la Bibliothèque, St-Martin-d'Hères
www.mobilites-m.fr

▪ Agences M Vélo +

Location de vélos courte ou longue durée
Deux agences : parvis de la gare (Grenoble) et campus (Saint-Martin-d'Hères), et de nombreuses agences mobiles dans les communes.

www.veloplus-m.fr
accueil@metrovelo.fr
09 74 77 73 80

▪ Citiz

Location de voitures en libre-service téléchargez l'appli Citiz.

www.alpes-loire.citiz.coop
alpes-loire@citiz.fr
04 76 24 57 25

DÉCHETS/TRI



▪ Numéro vert

Collecte, conseils de tri, achat de bac... Appel et service gratuits du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

0 800 50 00 27
www.grenoblealpesmetropole.fr/dechets

LOGEMENT



Faire une demande de logement social, améliorer son logement, mettre son bien en location ou devenir propriétaire en accession sociale : découvrez les actions de la Métropole.

www.grenoblealpesmetropole.fr/logement

ÉNERGIE



▪ Réduire sa facture

Suivre vos conso d'énergie au quotidien, connaître les astuces pour les réduire.

www.grenoblealpesmetropole.fr/metroenergies

▪ Changer sa cheminée

Avec la Prime air bois, installez un appareil de chauffage bois plus performant et moins polluant.

www.grenoblealpesmetropole.fr/poele

EAU



▪ L'eau potable

www.grenoblealpesmetropole.fr/eaupotable

Pour Grenoble, Champ-sur-Drac, Claix, Échirolles, Eybens, Gières, Meylan, Mont-Saint-Martin, Noyarey, Proveysieux, Quaix-en-Chartreuse, Saint-Egrève, Saint-Martin-le-Vinoux, Sassenage, Varcès, Veurey-Voroize :
Tél. du lundi au vendredi de 8h à 17h30 au 04 76 86 20 70

Pour les autres communes de la Métropole : Tél. du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h au 04 85 59 50 00

▪ Les eaux usées

www.grenoblealpesmetropole.fr/eauxusees
04 76 59 58 17

VOIRIE



▪ Problème sur l'espace public

Nids de poule, mobiliers cassés, feux tricolores défectueux... contactez-nous :

0 800 500 027
www.grenoblealpesmetropole.fr/voirie

PARTICIPATION



▪ Une plateforme pour donner vos idées

Consultations en ligne, interpellations citoyennes, appels à projets divers, enquêtes publiques, boîte à idées...

www.metropoleparticipative.fr

VOS QUESTIONS
NOS RÉPONSES

J'ai envie de poser des panneaux solaires chez moi. Qui contacter ? Quelles sont les aides disponibles ?

▪ Pour rappel, il existe deux types de panneaux solaires : les panneaux photovoltaïques qui utilisent la lumière solaire pour produire de l'électricité et les panneaux solaires thermiques qui transforment le rayonnement solaire en chaleur. Ces derniers sont le plus souvent destinés à produire de l'eau chaude sanitaire. Ils peuvent participer au chauffage, dans le cas d'un système solaire combiné. Grenoble Alpes Métropole propose une aide financière (jusqu'à 2 000 euros) pour l'installation d'un système solaire thermique. Cette aide est cumulable avec d'autres aides nationales et locales.

Contactez l'Alec
(Agence locale de l'énergie et du climat) : aidesolairethermique@alec-grenoble.org ou 04 76 14 00 10

DÉMÉNAGEMENT :
DONNEZ CE QUI
VOUS ENCOMBRE !



Mobilier, jouets, électroménager... Avant de jeter, pensez à donner ! Pour cela, rendez-vous auprès des associations locales ou dans les donneries proposées dans plusieurs déchèteries métropolitaines. Celles-ci ne prennent pas de vacances et vous accueillent tout l'été ! Vous ne pouvez pas vous déplacer ? La Métropole propose un service gratuit de collecte des objets volumineux devant chez vous. Renseignez-vous.

grenoblealpesmetropole.fr/donnerplutotquejeter

ZAC DES PEUPLIERS – GRENOBLE

Un secteur rénové pour accueillir les entreprises

« J'occupe un petit local de 40 m², de plain-pied et pas cher », explique Lionel Frier, installé dans la zone d'activités des Peupliers, à Grenoble, il y a dix ans pour Plasma Part, une entreprise spécialisée dans la maintenance d'équipements électroniques pour l'industrie des semi-conducteurs. « C'est vrai que je suis arrivé ici un peu par hasard et finalement, je suis très content d'être là. »

3 000 M² D'ATELIERS ET DE BUREAUX

La zone d'activités, située dans le quartier de l'Arlequin, au sud de la ville, s'étend. La Métropole a terminé la réhabilitation de 3 000 m² de ce nouvel ensemble qui comprend 1 000 m² d'ateliers pour accueillir des



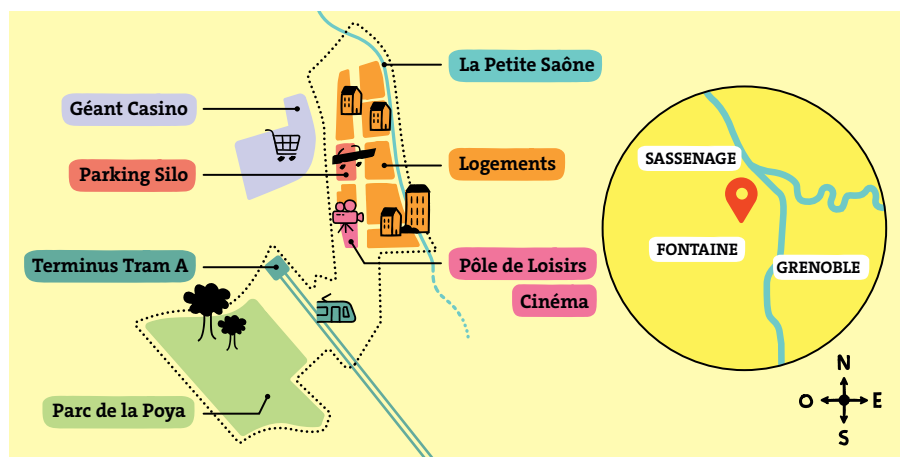
© Clara Goubault / Grenoble Alpes Métropole

L'offre de nouveaux locaux renforce la dynamique de la zone d'activités des Peupliers : près de 80 emplois pourraient être créés.

artisans ou des petites et moyennes entreprises du secteur tertiaire (commerces, services, santé, finances...). La zone compte aussi un hôtel d'activités de 2 000 m² composé de bureaux, de salles de réunion, de box de stockage et de garages à destination d'entreprises de moins de trois ans qui sont accompagnées par la Pousada pour leur démarrage, comme l'a été Lionel Frier. La Métropole, propriétaire-bailleur,

assure la commercialisation des nouveaux locaux en location. Près de 80 emplois pourraient être créés dans ces nouveaux bureaux et ateliers.

Vous êtes intéressé par la location des nouveaux locaux ?
Contactez la Métropole au 07 87 33 01 16



À Fontaine, le réaménagement du quartier de la Poya se concrétise.

Ca bouge à Fontaine ! Après la dépollution des sites où se trouvaient l'entreprise Samat et le magasin But, le projet métropolitain des Portes du Vercors entre dans une nouvelle phase. Ce vaste réaménagement du quartier de la Poya en un tout nouveau lieu de vie, d'habitat, de loisirs et de commerces commence à se concrétiser.

Au sud du quartier, six mois de travaux vont permettre de créer une belle entrée dans le parc de la Poya depuis le boulevard Paul-

Langevin, entre la ferme de l'Abbaye et le château de la Rochette. Une première étape de valorisation du parc qui devrait, à terme, s'étaler vers tout ce nouveau quartier.

UN RUISSEAU REDÉCOUVERT POUR LA JOIE DE TOUS

Au 2^e semestre 2023, le chantier de mise à l'air libre de la Petite Saône dans la rue du Colonel-Manhès va également commencer. Très ambitieux, les travaux prévus

jusqu'à fin 2024 consistent à dédoubler le cours d'eau pour lui créer un nouveau lit. Favorisant l'accueil de la biodiversité et limitant les risques d'inondations, cette Petite Saône à l'air libre devrait faire la joie des promeneurs.

Enfin, « l'allée métropolitaine », avenue centrale de ce futur quartier, va être préparée cet automne. Terrassement, travaux de réseaux : fin 2024, ce futur axe arboré de 25 mètres de large sera prêt à être aménagé.

PORTES DU VERCORS

Première vague de travaux cet été

RANDONNEURS, BERGERS, FORESTIERS...

Comment mieux partager la montagne ?



© Clara Goubault / Grenoble Alpes Métropole

Le nombre de personnes qui s'aventurent en montagne pour le loisir ne cesse de grimper. Une fréquentation qui crée parfois des tensions avec les travailleurs de la montagne (bergers, forestiers, sylviculteurs, etc.).

À quelques minutes de la Métropole de Grenoble, les massifs environnants sont le théâtre de nombreuses activités agricoles et touristiques dont les intérêts peuvent parfois diverger. Comment faire pour que les espaces montagnards accueillent tout le monde – professionnels, habitants ou touristes – dans un esprit de concorde et de respect de l'autre ?

20 millions. Soit près du tiers de la population française. C'est le nombre de personnes qui se sont aventurées dans les montagnes iséroises entre mai et octobre 2022. Soit « une augmentation de 20 % par rapport à 2019 », précise Virginie Jacob, responsable « Études et observation » pour Isère Attractivité. Si ces chiffres suffisent à comprendre les inévitables conflits entre randonneurs et travailleurs de la montagne (bergers, forestiers, sylviculteurs, etc.), l'arrivée de nouveaux urbains en quête de liberté depuis la crise sanitaire a intensifié leur recrudescence.

« ON EST TOUJOURS SUR LE TERRAIN DE QUELQU'UN »

En effet, « ces derniers perçoivent la ville comme une succession de lieux privés où il y a des règles à observer et considèrent au contraire la montagne comme un espace de liberté appartenant à tous. Or, où que l'on soit, il faut se dire qu'on est toujours sur le terrain de quelqu'un, qu'il s'agisse de l'État, des collectivités ou de personnes privées », explique Joseph Paillard, technicien pasto-

ral de la Fédération des alpages de l'Isère. Et d'ajouter : « Un élément contraignant comme le passage d'un troupeau peut devenir insupportable à des trailers car ils n'arrivent pas à réinsérer cet événement dans un tout auquel pourtant, ils tiennent. »

Aux difficultés économiques, à la réapparition du loup, aux changements climatiques, ou à l'enjeu cardinal de maintenir des circuits courts pour une filière bois locale ou une alimentation de qualité s'ajoute ainsi la recrudescence de ces conflits qui constituent un sujet de plus à gérer pour toutes ces femmes et hommes dont les métiers sont déjà sous pression. •

À NE PAS MANQUER :

- **Pour mieux connaître les métiers de la montagne**, rendez-vous du 12 au 15 octobre 2023 au Festival « Pastoralisme et grands espaces » place Victor-Hugo et au cinéma Le Club, à Grenoble.
- **Pour mieux connaître la vie des forestiers**, rendez-vous pour des visites guidées tout l'été « Vie ma vie de bûcheron » (plus d'infos dans l'agenda page 17).

ENTRETIEN

« Il est urgent de faire de la pédagogie »



© Clara Goubault / Grenoble Alpes Métropole



Rencontre avec Sylvain Duloutre, maire de Sarcenas, commune de Chartreuse, 1 000 mètres d'altitude.

► Votre commune est-elle concernée par des conflits d'usages entre promeneurs, bergers et forestiers ?

C'est une commune rurale sur un massif très fréquenté avec les domaines de Chamechaude et de la Pinéa qui concentrent des activités agricoles, pastorales et sylvicoles. Nous sommes donc directement concernés par ces problèmes qui se sont intensifiés depuis la période Covid, avec des urbains qui ne sont pas au fait des bons comportements. Il est donc urgent de faire de la pédagogie !

► Ces problèmes menacent-ils directement les activités pastorales ?

Nos massifs nous garantissent une agriculture et des exploitations forestières locales dont nous sommes fiers. Ils soutiennent en même temps l'activité touristique. Mais aujourd'hui, cette fréquentation en hausse cristallise les conflits. Certains bergers n'en peuvent plus ! Ce que je remarque, c'est qu'à l'échelle individuelle, un mauvais comportement en montagne peut paraître anodin... c'est la répétition de ces actes qui provoque des dégâts considérables.

► Avez-vous déjà mis en place certaines mesures ?

Le Parc naturel régional de Chartreuse, en partenariat avec la Métropole et les acteurs de la filière forêt-bois, sensibilise beaucoup le jeune public et propose des événements comme « Vis ma vie de Bûcheron ». Notre travail est de relayer ces contenus dans nos écoles et auprès des citoyens. Enfin, la Fédération des alpages de l'Isère informe sur les bons gestes en posant des panneaux en montagne. L'idée n'est donc pas d'interdire mais de faire de la prévention.



© DR

Nils Benetto, berger en Belledonne

« On ne demande qu'à partager notre expérience »

« Je travaille sur les alpages très fréquentés du GR 738. Mais j'ai de bons moments avec des randonneurs. Le problème, ce n'est pas le randonneur en soi, mais leur nombre ajouté à leur méconnaissance du milieu. Beaucoup sont enfermés dans leur réalité : ça va de la dame qui ne veut pas attacher son chien en laisse car elle a décidé que la montagne appartenait à tous, aux gens qui visitent ma cabane privée par curiosité. J'en ai même surpris un qui mangeait ma nourriture à l'intérieur. Nous, on ne demande qu'à partager notre expérience, pas à perdre notre énergie à courir après des bêtes qui se seraient échappées à la suite d'un passage de VTT ! »



© DR

Nathanaëlle Doreau, randonneuse et VTTiste

« Je connais mal les métiers de la montagne »

« Je suis passionnée de montagne depuis toujours, pour randonner, bivouaquer ou pour faire du VTT. En rando, j'essaie de rester sur les sentiers pour respecter la faune et la flore, mais à VTT c'est beaucoup plus dur. En fait, je ne pense pas aux conséquences de mon passage sur le travail des bergers ou des forestiers, je connais mal leurs métiers. »

Quelques recommandations

À l'échelle individuelle, un mauvais comportement en montagne peut sembler anodin. C'est bien l'addition de ces écarts qui est en cause. Voici comment limiter les dégâts sur votre passage.

- Respectez les panneaux d'information et de chantier (de bûcheronnage par exemple)
- Ne laissez pas de traces et ne faites pas de feu
- Ne bivouaquez que si cela est autorisé
- Restez sur les sentiers
- Ne venez pas avec vos animaux (chiens) en zone d'alpage

- En alpage, ne franchissez pas les zones clôturées et respectez les cabanes des bergers
- Ne faites pas de pique-nique dans les hautes herbes
- Soyez discrets, certaines espèces protégées ont besoin de quiétude pour se reproduire
- Limitez la cueillette de fleurs : leur disparition pourrait mettre en danger l'écosystème



NATURE PRÉSERVÉE

Réserve de Haute-Jarrie : havre de biodiversité



© Clara Goubault / Grenoble Alpes Métropole

L'étang demande un entretien régulier, pour éviter qu'il se comble, assuré depuis 2019 par la Métropole.

Oasis de verdure nichée à 378 mètres d'altitude, la Réserve naturelle régionale de Haute-Jarrie et son étang abritent quantité d'espèces, et notamment une remarquable diversité d'oiseaux : sarcelles, bécassines, grandes aigrettes... Tout ce petit monde se concentre sur le plateau de Champagnier, sur 10 hectares parfaitement préservés, bien que tout proches de la ville, au sud du bassin grenoblois.

ALLIER PÉDAGOGIE ET PRÉSERVATION

Creusé par l'homme il y a plusieurs siècles, l'étang nécessite un entretien régulier assuré depuis 2019 par la Métropole. En quelques années, plusieurs opérations de

curage ont été menées pour éviter que l'étang ne se comble. Des aménagements désormais accessibles à tous renforcent le rôle pédagogique de ce site naturel : un ponton et un petit observatoire en bois ont été construits pour permettre aux visiteurs d'observer la faune sans la déranger ; un cheminement a été tracé pour éviter la dispersion des promeneurs au détriment de la végétation ; et des bornes et panneaux sur les espèces et la gestion du site permettent de comprendre l'importance et le fragile équilibre d'un tel écosystème. À découvrir impérativement.

Plus d'infos sur grenoblealpesmetropole.fr/reservesnaturelles

AGRICULTURE URBAINE

Des champignons cultivés dans un parking

C'est un défi audacieux et innovant que Maxime Boniface et Hamid Sailani ont relevé avec brio : faire pousser des champignons dans un parking souterrain. Les deux jeunes associés de l'entreprise Champilooop ont inauguré leur champignonnière, la plus grosse en zone urbaine de la région dans un ancien parking du quartier Renaudie à Saint-Martin-d'Hères. Là-bas, à l'abri de la lumière et de la pollution, ils produisent des pleurotes et shiitakes, des champignons 100 % bio distribués en circuit court, avec le label local Is'Here.

Lauréat de l'appel à projets national « Quartiers fertiles », qui vise à développer l'agriculture urbaine dans les quartiers prioritaires, le projet a bénéficié d'une subvention de l'État, de la commune, de la Métropole (147 000 €) et de partenaires privés.



© Clara Goubault / Grenoble Alpes Métropole

Maxime Boniface (ci-dessus) avec son associé Hamid Sailani, a ouvert la plus grosse champignonnière de la région quartier Renaudie, à Saint-Martin-d'Hères.

JUSQU'À 3 TONNES DE CHAMPIGNONS PAR MOIS

« Avec la création de ce nouveau site de 1 000 m², on va pouvoir produire jusqu'à 3 tonnes de champignons par mois contre 1,2 tonnes aujourd'hui », explique Maxime Boniface. « L'objectif est aussi de réaliser notre propre substrat* en recyclant des biodéchets locaux : paille, sciure de bois non traitée, drêches de bière... et ainsi, réduire de

20 % notre bilan carbon. » La production de champignons n'est qu'une première étape. Les jeunes entrepreneurs envisagent d'utiliser des champignons comme matériau, pour la construction par exemple. Miam.

Plus d'infos sur champilooop.com

* Bloc de matière organique sur lequel poussent les champignons.

CULTURE

L'Hexagone dévoile une programmation en deux saisons

À la tête de l'Hexagone depuis deux ans, Jérôme Villeneuve met sur orbite la scène nationale. Il propose non pas une, mais deux saisons : l'une en salle, l'autre plus en extérieur. Billetterie ouverte !



© Jeff Humbert

Leïla Martial, « vocaliste multi-timbrée » à découvrir dans la saison automne-hiver de l'Hexagone, dite « Aphélie ».

Il n'y aura pas une, mais deux saisons à l'Hexagone l'année prochaine. « Afin de garder de la souplesse dans la programmation », justifie son directeur, Jérôme Villeneuve, qui a choisi deux moments astronomiques pour baptiser ces deux mini-saisons : d'abord Aphélie (point où une planète se trouve à la plus grande distance du soleil), puis Périhélie (moment où elle est à la plus courte distance).

LA PROGRAMMATION DE PRINTEMPS PAS ENCORE DÉVOILÉE

La première saison se déroulera dans une forme classique entre septembre 2023 et mars 2024 avec des programmes en salle. La seconde aura lieu entre mai et juillet 2024 (au retour des beaux jours donc) avec des propositions davantage jouées en extérieur. La programmation de Périhélie sera dévoilée au printemps prochain. En attendant, on connaît déjà celle d'Aphélie.

LES SPECTACLES AUTOMNE-HIVER

On y croiera notamment l'humoriste Guillaume Meurice en duo avec l'astrophysicien Éric Lagadec; la rappeuse Casey accompagnée de Béatrice Dalle et de Virginie

Despentes pour une lecture musicale féministe ; le violoncelliste Gaspard Claus pour une « sieste électro » ; la « vocaliste multi-timbrée » Leïla Martial; ou encore la pièce À ne pas rater de Nicolas Heredia qui a fait un carton au dernier festival d'Avignon. « Nous restons une scène nationale généraliste avec de la musique, de la danse, de l'humour et des spectacles pour jeune public, souligne Jérôme Villeneuve. Mais nous sommes aussi un théâtre qui cherche. Je souhaite que le public de la métropole, qui est un public curieux, se retrouve dans toutes ces formes différentes que l'on propose à l'Hexagone ».

Plus d'infos sur theatre-hexagone.eu



© Mickael Penverne / Grenoble Alpes Métropole

Jérôme Villeneuve a été nommé en octobre 2021 à la tête de l'Hexagone, seule scène nationale labellisée « Arts Sciences ».



© Estelle Hatanita

À la MC2: Martin Fourcade et Adèle Haenel

(La) Horde ouvrira la saison de la MC2 le 19 septembre avec un « nouveau concentré d'énergie » sur scène. Puis, ce sera au tour du champion de biathlon Martin Fourcade pour « un seul en scène » très attendu baptisé « Hors-piste ». Philippe Découflé viendra ensuite présenter Stéréo, son dernier « concert rock dansé » tandis que Gisèle Vienne reviendra à Grenoble, avec Adèle Haenel, pour EXTRA LIFE. Le Brésil sera aussi à l'honneur cette année à la MC2 avec notamment un concert de Gilberto Gil et un spectacle de la São Paulo Companhia de Dança.

Programmation complète sur mc2grenoble.fr

Nouveau duo à la tête du Centre chorégraphique national

Après les départs de Rachid Ouramdane et Yoann Bourgeois, le Centre chorégraphique national – le CCN2 – est dirigé par un nouveau duo : la chorégraphe Aina Alegre et le danseur Yannick Hugron. Du 17 au 20 juillet, le CCN2 s'installe au Bois français avec Summertime, un programme d'ateliers et de spectacles autour du hip hop. À la rentrée, il propose, les 16 et 17 septembre, L'Impact Festival, soit 24 heures d'art chorégraphique dans la ville. Un événement suivi de deux pièces de Aina Alegre présentées à la MC2 : R-A-U-X-A le 7 décembre, et This is Not (an act of love & resistance) le 30 mai 2024.

Programmation complète sur ccn2.fr

DÉCOUVERTE, RANDO, VTT

Sur les traces du tram



© Gwen Lavila

Sur la voie que suivait l'ancien tramway entre l'agglomération grenobloise et Villard-de-Lans, le chemin a été aménagé pour les VTT et les marcheurs, panneaux à l'appui pour remonter l'histoire.

La Métropole vient d'aménager la voie du tramway qui reliait Grenoble au plateau du Vercors, en un parcours sportif et patrimonial, avec la pose de panneaux retraçant l'histoire de cette aventure ferroviaire. À explorer !

« **I** faut de la cuisse », admet un VTTiste. La via du tram promet d'être le prochain défi de tous les sportifs du coin. Et un peu plus que ça, puisque le parcours revêt aussi un bel intérêt patrimonial : il s'agit de la voie que suivait l'ancien tramway qui reliait l'agglomération de Grenoble à Villard-de-Lans, entre 1911 et 1951.

L'ANCIENNE VOIE AMÉNAGÉE POUR LES VTT

Pour valoriser cette voie historique, depuis longtemps débarrassée de ses rails, la Métropole et ses partenaires* ont jalonné les 40 km de piste aller-retour. Caillouteux, le chemin a été aménagé pour permettre notamment le passage des VTT. En vélo « musculaire », le parcours est réservé à des cyclistes entraînés, avec une moyenne de 7 % sur la montée entre l'agglomération et Saint-Nizier-du-Moucherotte. En VTT à assistance électrique, c'est plus facile, que ce soit en autonomie ou en sortie encadrée, proposée par plusieurs loueurs de vélos à

Grenoble. Pensée pour les cyclistes, la voie du tram est aussi ouverte aux randonneurs et aux cavaliers.

UN PARCOURS HISTORIQUE

Des panneaux retraçant la riche histoire de cette ligne tracée entre la vallée et le plateau du Vercors rythment le parcours, ponctué de nombreux points d'intérêts : anciennes gares, points de vue sur la métropole et les Trois Pucelles, fermes anciennes, tremplin olympique, Nécropole de la Résistance... Plusieurs tunnels, creusés pour laisser passer les motrices, seront dotés d'éclairages afin de garantir la sécurité des passants.

La valorisation de la via du tram en parcours sportif et touristique permet de relier l'agglomération grenobloise au plateau du Vercors et à sa voie verte, pour prolonger l'escapade sur plusieurs jours. •

*Les cinq communes concernées (Grenoble, Fontaine, Seyssinet-Pariset, Seyssins et Saint-Nizier-du-Moucherotte), la Communauté de communes du massif du Vercors, le Parc régional du Vercors, le Département de l'Isère et le Smmag.



© Gwen Lavila

Le parcours

Au départ de la gare de Grenoble, direction le parc Karl-Marx à Fontaine pour entamer la montée, fléchée. Large de 3 mètres, le chemin monte à 7 % de moyenne, pour 1 000 m de dénivelé positif sur 12 km. Altitude maximale : 1 160 mètres. Il est possible de redescendre avec un car (ligne T65) équipé de porte-vélos.

Plus de détails sur le parcours :



[grenoble-tourisme.com/
fr/faire/a-velo/via-tram-
itineraire-grenoble-
vercors/](https://grenoble-tourisme.com/fr/faire/a-velo/via-tram-itineraire-grenoble-vercors/)

Le compost, à quoi ça sert ?

*Où comment les
déchets deviennent
un super-engrais !*

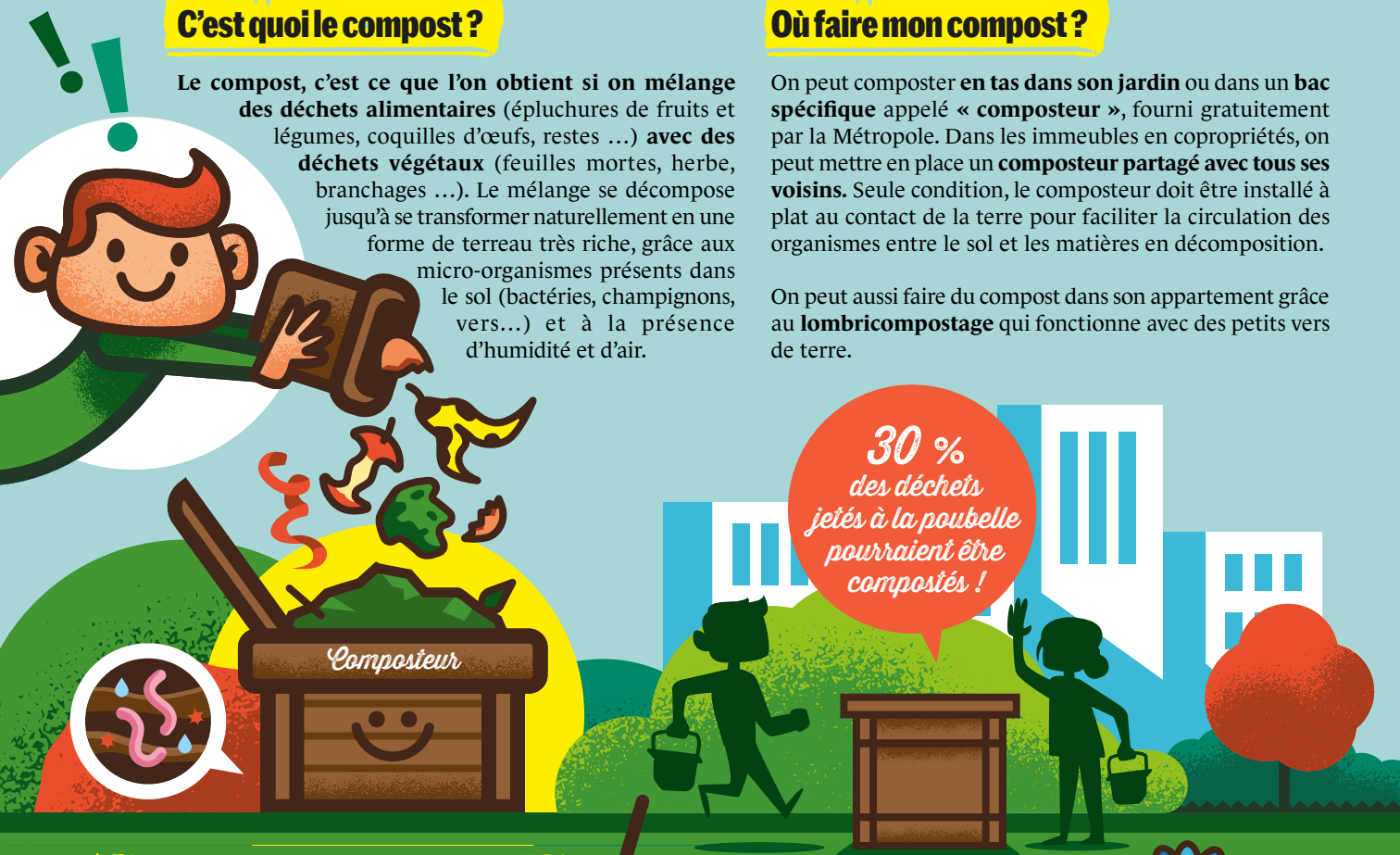
C'est quoi le compost ?

Le compost, c'est ce que l'on obtient si on mélange des déchets alimentaires (épluchures de fruits et légumes, coquilles d'œufs, restes ...) avec des déchets végétaux (feuilles mortes, herbe, branchages ...). Le mélange se décompose jusqu'à se transformer naturellement en une forme de terreau très riche, grâce aux micro-organismes présents dans le sol (bactéries, champignons, vers...) et à la présence d'humidité et d'air.

Où faire mon compost ?

On peut composter en tas dans son jardin ou dans un bac spécifique appelé « composteur », fourni gratuitement par la Métropole. Dans les immeubles en copropriétés, on peut mettre en place un composteur partagé avec tous ses voisins. Seule condition, le composteur doit être installé à plat au contact de la terre pour faciliter la circulation des organismes entre le sol et les matières en décomposition.

On peut aussi faire du compost dans son appartement grâce au lombricompostage qui fonctionne avec des petits vers de terre.



Comment faire un bon compost ?

- 1 Varier les déchets**
de façon à mélanger les déchets alimentaires et les végétaux. les fins et les plus gros...
- 2 Brasser au moins une fois par mois** le compost à l'aide d'une fourche pour bien l'aérer.
- 3 Surveiller l'humidité.**
Si le compost est trop sec, arroser légèrement en été. Mais pas trop ! Car s'il est trop humide, il va sentir mauvais.
- 4 Après 9 à 12 mois,** le compost est prêt à être utilisé comme engrais pour les jardins mais aussi les plantes en pots.

Et si j'ai déjà une poubelle marron dans mon immeuble ?



Dans la plupart des quartiers avec des immeubles, la Métropole a installé des poubelles marron qui servent aussi à jeter ses déchets alimentaires dans des sacs biodégradables. Elles sont ramassées par les camions poubelles qui vont les amener au centre de compostage de Murianette. Là-bas, les déchets sont transformés en compost, puis mis à disposition gratuitement des agriculteurs locaux pour nourrir leurs sols. Composter ses déchets alimentaires ou les mettre dans le bac marron sont donc deux bonnes solutions !

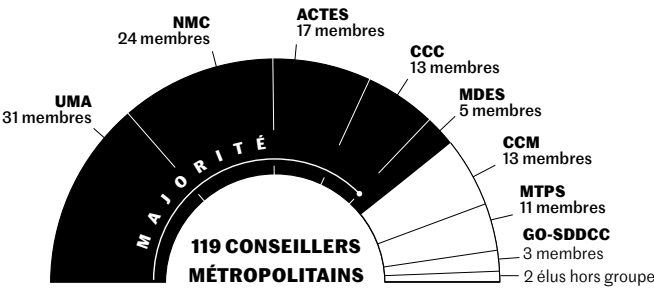
Plus d'infos sur le compostage :

grenoblealpesmetropole.fr/compostage



Expression des 8 groupes politiques représentés à la métropole.

Chacun d'entre eux dispose de 800 signes pour exprimer son point de vue.



UMA

Anne Sophie Olmos
Conseillère municipale de Grenoble

Lionel Coiffard
Conseiller municipal de Vizille
Coprésidente et coprésident du groupe
Une Métropole d'Avance (UMA)

Notre feuille de route : un levier d'action contre le changement climatique !

À l'heure où le gouvernement lance une campagne de communication sur l'adaptation à un réchauffement de 4°C, Nous élu.e.s des collectivités, refusons de baisser les bras. Adaptation ne signifie pas résignation. Un tel scénario climatique serait catastrophique pour les populations défavorisées. Appuyons-nous sur notre feuille de route pour une adaptation au réchauffement climatique et une baisse des émissions de gaz à effet de serre. Mettons en œuvre le rapport de la Convention Citoyenne Métropolitaine pour le Climat. Donnons une alternative à la voiture individuelle pour améliorer la qualité de l'air. Préparons notre politique locale de l'habitat en tenant compte d'objectifs thermiques et d'artificialisations. Ces actions peuvent donner un élan à la transition écologique et sociale du territoire.

unemetropoleavance.fr



NMC

Anahide Mardirossian
Adjointe au Maire de Saint-Martin-le-Vinoux

Marc Oddon
Maire de Venon

Jean-Luc Corbet
Maire de Varcès-Allières-et-Risset
Co-présidente et co-présidents du groupe
Notre Métropole Commune (NMC)

L'emploi, la première des solidarités

Si la Métropole veut être un territoire solidaire envers toutes et tous, elle doit mettre l'accent sur l'emploi et la formation. C'est en ce sens qu'elle développe, aux côtés de nombreux partenaires, des politiques publiques engagées en faveur de l'éducation, la formation, l'insertion et la réinsertion de plusieurs publics. Les jeunes, les personnes proches de l'âge de la retraite ou éloignées de l'emploi sont les publics les plus en difficultés sur ces questions et doivent être accompagnés. Il y a quelques semaines, le conseil métropolitain a acté l'achat de nouveaux locaux pour accueillir la Maison de l'Emploi et de l'Entreprise et de la Mission locale Sud Isère dans un lieu unique à Eybens. Les habitants pourront bénéficier d'un service public complet de l'emploi dans un lieu dédié et accessible.

facebook.com/notremetropolecommune



ACTES

Souad Grand
Adjointe au Maire du Pont-de-Claix

Bertrand Spindler
Maire de La Tronche
Coprésidente et coprésident du groupe
Arc des communes en transitions
écologiques et sociales (Actes)

La Métropole qui agit

Les comptes 2022 nous disent que les recettes de la Métropole (574 millions €) viennent principalement de l'État, puis des entreprises, puis des ménages. La Métropole a reversé 119 millions € aux communes. Elle rémunère ses agents et organise le service public, par exemple la collecte des déchets, la distribution de l'eau potable, l'assainissement. Elle a investi 148 millions € en dépenses d'équipement : espaces publics, voiries, développement économique, habitat... Elle contribue ainsi à la création d'emplois, à la vie économique du territoire et à son attractivité. Elle finance les mobilités (20 millions € au Syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise), ainsi que la sécurité (16 millions au Service départemental d'incendie et de secours). Les élus de la Métropole débattent, bien sûr, mais, surtout, la Métropole agit.

facebook.com/elusactes.lametro



CCC

Nicolas Beron-Perez
Conseiller municipal délégué de Grenoble

Crise du logement : l'État aux abonnés absents

Installée depuis des années, la crise du logement s'approfondit. Le nombre de mal-logés et de sans-abri augmente. La précarité énergétique explose avec l'inflation. La Métropole a un rôle central à jouer, notamment par sa politique du logement social. Et toutes les communes se doivent d'y contribuer. Mais comme sur d'autres sujets, il y a besoin de la volonté de l'État. Mais le gouvernement favorise l'intérêt des propriétaires bailleurs et des spéculateurs. L'État doit remplir son obligation d'hébergement, c'est une question de dignité et de respect des droits élémentaires. Il est urgent de financer la construction de logements sociaux, entre autres par l'aide à la pierre. Protégeons les locataires et les propriétaires occupants modestes par le gel des loyers et un véritable bouclier énergétique.

facebook.com/CommunesCooperationCitoyennete

LE CONSEIL EN DIRECT

PROCHAINE SÉANCE PUBLIQUE

VENREDI 7 JUILLET À 10H

1 place André-Malraux à Grenoble.

Pour toutes les informations sur le lieu et les conditions, rendez-vous sur

grenoblealpesmetropole.fr/conseilmetro

SUR LE WEB

Le conseil métropolitain sera visible en direct sur grenoblealpesmetropole.fr



MDES

Anouche Agobian

Adjointe au Maire de Grenoble

Hakim Sabri

Adjoint au Maire de Grenoble

Co-présidente et co-président de Métropole Démocratie Écologie Solidarité (MDES)

Un nouveau groupe dans la majorité

Métropole Démocratie Écologie Solidarité est composé de 5 élus grenoblois : Anouche Agobian, Maxence Alloto, Pascal Clouaire, Hakim Sabri, Barbara Schuman. Nous avons décidé de quitter le groupe UMA pour fonder MDES. Notre origine est la conséquence du comportement politique du maire de Grenoble, excluant de sa majorité une composante que nous représentons ; celle d’une gauche républicaine, sociale, écologique, et portant la participation citoyenne au cœur.

En tant que Grenoblois(e)s, fidèles à nos engagements de 2020, notre devoir aujourd’hui est de prendre toute notre place dans la majorité métropolitaine. Notre méthode est celle du consensus fort au service du développement métropolitain, en synergie avec celui de la Ville-centre. L’intérêt général pour nos concitoyens repose sur cette bonne collaboration.



CCM

Dominique Escaron

Maire du Sappey-en-Chartreuse

Président du groupe Communes au Cœur de la Métropole (CCM)

Ça ne donne pas envie !

Être élu, s’engager aux services du commun, faire face aux problèmes des uns et aux enjeux de tous. Nous sommes fiers de relever ces défis dans nos communes.

Mais nous sommes navrés d’assister au comportement déplorable des élus de la majorité métropolitaine. Chamaillerie, surenchère, boîte à parole, trahison...

C’est l’opposé de ce que nous cherchons à faire en politique. Quand la fonction d’élu est ainsi dégradée, nous comprenons le désintérêt de nos concitoyens et les pseudos-concertations, conventions citoyennes ne suffiront pas à cacher ce spectacle.

Nous sommes fiers d’être en opposition à ces arrangements qui déteignent sur toute la politique métropolitaine et mettent en difficulté notre territoire qui perd le sens de ses priorités, celles des citoyens.

facebook.com/CCMGrenoble



MTPS

Laurent Thoviste

Adjoint au maire de Fontaine

Président du groupe Métropole Territoire de Progrès Solidaire (MTPS)

Je t’aime, moi non plus

Depuis plusieurs semaines la presse se fait l’écho du pugilat au sein de la majorité pour une banale affaire de vice-présidence. Le groupe UMA en aurait une de trop ce qui ne serait plus conforme au serment de Vizille. Pas celui de la Révolution mais celui qui a rescellé une union de façade après le déchirement de l’élection de Christophe Ferrari. L’attitude du groupe UMA, qui vote parfois contre les décisions de la majorité, comme récemment sur la ZFE ou sur les propositions de la convention citoyenne sur les mobilités, agace les autres groupes. Comme membres de l’opposition on pourrait s’en réjouir. Mais malheureusement ce sont les habitants qui souffrent de ces querelles avec une métropole qui tourne au ralenti. Sans parler des territoires voisins qui nous regardent, effarés. Un gâchis.

grenoblealpesmetropole-MTPS.fr
facebook.com/GrenobleMTPS
twitter.com/GrenobleMTPS



GO-SCDDC

Alain Carignon

Conseiller municipal de Grenoble

Président du Groupe d’Opposition Société Civile, Divers Droite et Centre (GO-SCDDC)

Dominique Spini et Nicolas Pinel

Conseillère et conseiller municipaux de Grenoble

Les règlements de compte paralysent la métropole

Les fractures qui parcourent la majorité métropolitaine depuis 3 ans, divisée entre Christophe Ferrari et Éric Piolle, ont atteint leur paroxysme avec le retrait d’une vice-présidence au coprésident du groupe d’élus piollistes (UMA). Ce retrait intervient alors que ce groupe est passé de 39 membres à 31. Des départs d’élus dus à l’autoritarisme d’Éric Piolle et à ses prises de position décriées. Depuis, les invectives se multiplient. Ce triste spectacle confirme que la Métropole est un bateau ivre miné par les querelles de postes, qui ne trouve pas de consensus sur des sujets majeurs comme les mobilités, le budget, le logement. Tant que dureront ces guerres d’ego, la métropole restera paralysée et incapable de faire face aux grands défis qui l’attendent.

Contactez-nous : societecivile38@gmail.com



GRENOBLEALPES
MÉTROPOLE

JUSQU'À
2000 €
D'AIDES

VOUS SOUHAITEZ INSTALLER UN SYSTÈME SOLAIRE THERMIQUE ?

Grâce à l'énergie solaire, chauffez
votre eau et votre maison !

UNE AIDE PROPOSÉE PAR GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE
AUX PROPRIÉTAIRES DE MAISONS INDIVIDUELLES

Pour plus d'informations et prendre rendez-vous avec nos conseillers énergie :

grenoblealpesmetropole.fr/chauffagesolaire

04 76 14 00 10 ou aidesolairethermique@alec-grenoble.org



GRENOBLEALPES
MÉTROPOLE

GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE

3 rue Malakoff – 38031 Grenoble Cedex 01

04 76 59 59 59

Accueil du public au 1 place André-Malraux à Grenoble
grenoblealpesmetropole.fr/contact



Directeur de la publication Christophe Ferrari | **Directeur de la communication/Rédacteur en chef** Emmanuel Chion | **Responsables photos** Clara Goubault | **Photos** Hervé Doulat, Lucas Frangella, Clara Goubault, Gwen Lavila, Mickaël Penverne | **Secrétaire de rédaction** Adeline Charvet | **Rédaction** Nathalie Anula, Adeline Charvet, Élodie Eudes, Claire Morel, Éva Paoli, Mickaël Penverne, Guillaume Rossetti | **Relecture et corrections** Carol Duheyon | **Mise en page & illustrations** Lauriane Talichet, Maxime Morin, Diana Monteiro Da Cunha | **Administration** Nadine Bertinello, Sandrine Magro | **Impression** Imprimerie France Offset Typo (FOT) | **Distribution** Géo Diffusion – Dépôt légal à parution – Distribution toutes boîtes aux lettres – Dépôt en nombre : mairies et équipements métropolitains | Tirage 220 000 ex. - Papier 100 % recyclé, certifié PEFC ; 100 % issu de gestion durable de la forêt | **Illustration de couverture** ©Clara Goubault /Grenoble Alpes Métropole